

Assises régionales de l'eau : Carole Delga lance une grande concertation pour construire une nouvelle politique régionale, intégrée, solidaire et durable

===

L'eau est un patrimoine essentiel au territoire de Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, à la qualité de son environnement, à son attractivité, à son économie et à son développement.

C'est pourquoi la présidente de Région, Carole Delga a souhaité organiser les premières assises régionales de l'eau, en synergie avec le salon Hydrogaïa, ce mercredi 25 mai.

A l'occasion de ces assises, la présidente de Région a annoncé le lancement : « d'une concertation avec l'ensemble des acteurs pour définir une stratégie régionale d'ici 2017 avec une vision claire des grands enjeux afin de renforcer le service public régional de l'eau, sécuriser les besoins de nos territoires tout en préservant ses milieux aquatiques. Les réunions de concertation démarreront dès l'automne 2016. Les premiers résultats seront présentés lors des prochaines assises régionales en 2017.

La Région est désormais chef de file pour l'aménagement et le développement durable du territoire, la protection de la biodiversité, le développement économique, a souligné Carole Delga lors de son discours de clôture. La question de la ressource en eau est à l'interface de ces compétences. Sa gestion doit être globale et concertée. Notre région a pris une nouvelle dimension. Les défis sont à la mesure de ce vaste territoire.

Nous avons l'obligation d'harmoniser nos dispositifs et nous devons le faire sur un territoire grand comme l'Irlande ou l'Autriche, avec une remarquable diversité de situations. Notre région souffre à la fois de sécheresse et d'inondations violentes et récurrentes ; certaines parties du territoire sont déficitaires, d'autres excédentaires ; les solidarités seront à organiser et à renforcer. Nous devons aussi anticiper les évolutions majeures de tous nos territoires. Face à l'accroissement de la population, notre région accueillera 50 000 habitants de plus chaque année depuis 2030, c'est la qualité de l'eau que nous devons préserver pour répondre aux usages. »

Pour ce qui concerne les moyens, les Contrats de Plan Etat-Région (CPER) et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) constituent des leviers d'action puissants. Près de 400 M€ seront consacrés à la gestion de l'eau d'ici 2020. Ils contribueront directement au Plan de relance régional en finançant des actions locales. C'est par exemple la sécurisation des digues du Rhône entre Beaucaire et Fourques (38 M€), c'est le renforcement des

ouvrages de Sallèles d'Aude, deux opérations pour lesquelles la consultation des entreprises vient d'être lancée. »